

POSTULAT URGENT

Auteur UDC, par Grégory Logean
Objet e-can suisse: nous devons montrer l'exemple!
Date 14.11.2017
Numéro 1.0234

Actualité de l'événement

Les FMV et EnAlpin ont récemment annoncé se lancer dans le financement participatif avec le produit "e-can suisse."

Imprévisibilité

Le lancement de ce produit par les sociétés en question était imprévisible.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Il faut que 10 000 ménages répondent à cette offre pour que dès le 18 juillet 2018, ceux-ci reçoivent de l'électricité produite par les centrales valaisannes d'Ernen et Mörel. Le compte à rebours a commencé !

La nouvelle coopérative s'appelle «e-can suisse». Depuis le 16 octobre, les consommateurs intéressés à soutenir l'hydroélectricité suisse peuvent commander leur courant électrique directement auprès de la centrale de leur choix par l'intermédiaire de participations dans la coopérative. C'est un modèle de financement participatif inédit en Suisse dans la branche hydraulique.

A l'origine de cette démarche innovante, Inretis AG à Coire ainsi que les deux producteurs valaisans FMV à Sion et EnAlpin à Viège. Avec ce nouveau modèle, les porteurs du projet veulent tester dans quelle mesure la population est prête à payer un prix équitable pour de l'électricité propre issue des d'aménagement hydroélectriques suisses.

Concrètement, lorsque le prix de l'électricité est bas et ne couvre pas les coûts de production des aménagements, comme c'est le cas aujourd'hui, les coopérateurs apportent leur contribution pour sauvegarder l'hydroélectricité en contribuant à la plus-value locale et écologique. Lorsque le prix augmentera, les souscripteurs qui bénéficient d'un prix fixe pourront en retirer un gain financier.

Conclusion

Le présent postulat propose au Conseil d'Etat d'entreprendre les démarches utiles afin d'encourager les communes et les distributeurs électriques de notre canton à faire connaître ce produit pour soutenir cette démarche qui vise à valoriser notre énergie hydraulique qui, pour rappel, est : propre, sûre et indigène.



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département des finances et de l'énergie
Departement für Finanzen und Energie

Rapport

Destinataire Conseil d'État
Auteur Joël Fournier
Date 28 janvier 2019

Suivi du Grand Conseil

Postulat urgent n° 1.0234 « E-CAN SUISSE : nous devons montrer l'exemple ! »
(14.11.2017)

1. Postulat n° 1.0234

Le postulat n° 1.0234 du groupe UDC, par le député Grégory Logean, a été accepté par le Grand Conseil lors de sa session de novembre 2017.

2. Réponse

L'essentiel de la réponse était :

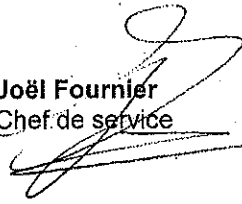
En ce qui concerne le postulat urgent du groupe UDC, par le député Logean, nous demandant si le Conseil d'État peut entreprendre des démarches utiles afin d'encourager les communes et les distributeurs électriques de notre canton à faire connaître le produit « e-can », et bien ! Je vous dis « Yes I can ! ».

Toutefois, étant donné qu'il n'est pas de la tâche directe de l'État de promouvoir un produit développé par une coopérative, nous inviterons, en qualité d'actionnaire majoritaire, les FMV, en tant que promoteurs du produit e-can, à s'occuper du marketing.

3. Suite donnée : abandon

Par la suite, la Société FMV s'est occupée du marketing de ce produit, puis a retiré son projet E-CAN en juin 2018.

Ainsi donc, indépendamment du traitement de cette réponse au Grand Conseil, son contenu a été concrétisé.


Joël Fournier
Chef de service



Conseil d'État
Staatsrat

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

RÉPONSE AU POSTULAT URGENT

Auteur Groupe UDC, par le député Grégory Logean
Objet E-CAN SUISSE : nous devons montrer l'exemple !
Date 14.11.2017
Numéro 20 (1.0234)

RÉPONSE À LA QUESTION

Auteur Groupe AdG/LA, par le député Raymond Borgeat
Objet Valais : e-can ?
Date 14.11.2017
Numéro 13

Vu l'unité dans la matière concernant la fondation coopérative « e-can suisse », le postulat urgent de M. le député Grégory Logean « e-can suisse : nous devons montrer l'exemple ! » et l'heure des questions de M. le député Raymond Borgeat « Valais : e-can ? » font l'objet d'une réponse unique.

Le Conseil d'État soutient les efforts visant à améliorer la situation de la force hydraulique indigène dans un contexte de marché actuellement difficile.

En ce qui concerne le postulat urgent de M. le député Logean nous demandant si le Conseil d'État peut entreprendre des démarches utiles afin d'encourager les communes et les distributeurs électriques de notre canton à faire connaître le produit « e-can », et bien ! Je vous dis « Yes I can ! ». Toutefois, étant donné qu'il n'est pas de la tâche directe de l'État de promouvoir un produit développé par une coopérative, nous inviterons, en qualité d'actionnaire majoritaire, les FMV, en tant que promoteurs du produit e-can, à s'occuper du marketing.

S'agissant de la question si l'État du Valais va s'engager lui-même dans ce crowdfunding et, le cas échéant, à quelle hauteur, nous ne pouvons y répondre pour l'instant de manière affirmative sans avoir procédé à une analyse plus approfondie. Toutefois, le Conseil d'État trouve le produit innovateur de sorte qu'il entend bien effectuer cet examen rapidement et présentera sa réponse dans le cadre de la Commission thématique concernée.

Il est proposé l'acceptation de ce postulat urgent dans le sens de la réponse.

Conséquences financières en francs : Aucune
Conséquences sur le personnel en EPT : Aucune
Conséquences sur la RPT : Aucune
Conséquences sur la bureaucratie : Aucune

Lieu, date Sion, le 15 novembre 2017

Type d'intervention / Art des Vorstosses

Postulat

Urgent / Dringend

Département / Departement

I. DFB / DFE

Auteur / Urheber

Logean Grégory, UDC

1. Coauteur / 1. Miturheber

2. Coauteur / 2. Miturheber

3. Coauteur / 3. Miturheber

Si dépôt au nom d'un groupe / Im Falle der Hinterlegung im Namen einer Fraktion

UDC [Logean Grégory / Vieux Mikaël]

Si dépôt au nom d'une commission / Im Falle der Hinterlegung im Namen einer Kommission

Titre / Titel

E-CAN SUISSE : nous devons montrer l'exemple !

Texte de l'intervention / Text des Vorstosses

Critère d'urgence / Dringlichkeitskriterien

Actualité de l'événement / Aktualität des Ereignisses

Les FMV et EnAlpin ont récemment annoncé se lancer dans le financement participatif avec le produit "e-can suisse."

Imprévisibilité / Unvorhersehbarkeit

Le lancement de ce produit par les sociétés en question était imprévisible.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate / Notwendigkeit einer umgehenden Reaktion oder Massnahme

Il faut que 10 000 ménages répondent à cette offre pour que dès le 18 juillet 2018, ceux-ci reçoivent de l'électricité produite par les centrales valaisannes d'Ernen et Mörel. Le compte à rebours a commencé !

La nouvelle coopérative s'appelle "e-can suisse". Depuis le 16 octobre, les consommateurs intéressés à soutenir l'hydroélectricité suisse peuvent commander leur courant électrique directement auprès de la centrale de leur choix par l'intermédiaire de participations dans la coopérative. C'est un modèle de financement participatif inédit en Suisse dans la branche hydraulique.

A l'origine de cette démarche innovante, Inrétis AG à Coire ainsi que les deux producteurs valaisans FMV à Sion et EnAlpin à Viège. Avec ce nouveau modèle, les porteurs du projet veulent tester dans quelle mesure la population est prête à payer un prix équitable pour de l'électricité propre issue des aménagements hydroélectriques suisses.

Concrètement, lorsque le prix de l'électricité est bas et ne couvre pas les coûts de production des aménagements, comme c'est le cas aujourd'hui, les coopérateurs apportent leur contribution pour sauvegarder l'hydroélectricité en contribuant à la plus-value locale et écologique. Lorsque le prix augmentera, les souscripteurs qui bénéficient d'un prix fixe pourront en retirer un gain financier.

Conclusion / Schlussfolgerung

Le présent postulat propose au Conseil d'Etat d'entreprendre les démarches utiles afin d'encourager les

communes et les distributeurs électriques de notre canton à faire connaître ce produit pour soutenir cette démarche qui vise à valoriser notre énergie hydraulique qui, pour rappel, est : propre, sûre et indigène.

Date de l'envoi / Tag der Hinterlegung

14/11/2017

Signature / Unterschrift _____

13

DFE

Type d'intervention / Art des Vorstosses

Heure des questions / Fragestunde

Urgent / Dringend

Département / Departement

1. DFE / DFE

Auteur / Urheber

1. Coauteur / 1. Miturheber

Borgeat Raymond, AdG/LA

2. Coauteur / 2. Miturheber

3. Coauteur / 3. Miturheber

Si dépôt au nom d'un groupe / Im Falle der Hinterlegung im Namen einer Fraktion

AdG/LA [Amos Emmanuel / Constantin Patricia]

Si dépôt au nom d'une commission / Im Falle der Hinterlegung im Namen einer Kommission

Titre / Titel

Valais: e-can?

Texte de l'intervention / Text des Vorstosses

Le 13 octobre 2017, les FMV ont contribué à la fondation de la coopérative « e-can » permettant aux producteurs d'énergie hydraulique de proposer leur production directement aux consommateurs finaux. Cette opération a pour but de les impliquer de manière active dans la transition énergétique.

Conclusion / Schlussfolgerung

L'Etat du Valais, en tant que consommateur final va-t-il s'engager dans ce crowdfunding ? Le cas échéant quel montant cela représentera-t-il ?

Date de l'envoi / Tag der Hinterlegung

14/11/2017

Signature / Unterschrift
